



ETE 2021

LACS ET BALCONS DU QUEYRAS

Randonnée accompagnée en étoile en hôtel
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée**

Le **Queyras** est un véritable paradis pour tous ceux qui souhaitent retrouver des espaces naturels préservés durant leurs vacances.

Des villages authentiques, une nature généreuse où abondent les fleurs et la faune sauvage, des lacs d'altitude miroirs des cimes, une semaine de découverte n'est pas de trop pour découvrir toutes les richesses du Parc Naturel du Queyras !

Sans oublier le **confort** de notre **hôtel familial** situé au cœur d'un village vivant et accueillant. **Aiguilles** vous réserve ses boutiques montagnardes et artisans traditionnels, ses bons produits du pays (tourtes, fromages, miel, confitures...). Vous pourrez flâner dans ses petites rues, profiter de l'animation estivale et rencontrer les gens du pays qui s'accrochent encore à cette petite vallée.

Nos points forts...

- Un départ assuré à partir de 4 participants
- Un séjour bénéficiant de la « valeur Parc »
- Un panorama complet du Parc régional du Queyras avec de nombreux lacs
- L'encadrement du séjour par un accompagnateur en montagne du pays
- Un hébergement convivial à Aiguilles

PROGRAMME

Jour 1

Accueil par votre accompagnateur à 19 h le dimanche soir à l'hébergement.

Jour 2

Vallée des Aigues (Molines et Saint-Véran)

COL DES PRÉS FROMAGE ET SOMMET BÛCHER (2 254 m)

Du charmant hameau la Rua nous remontons un beau mélézin parsemé de clairières lumineuse et fleuries pour atteindre le col et ses chalets. Un cheminement facile sur une large crête conduit aux tables d'orientation du sommet Bûcher à 2 250 m. D'ici la vue à 360° est imprenable sur l'ensemble du Queyras. Au retour nous prenons le temps de découvrir la chapelle Saint Simon et son site enchanteur puis l'ancienne bergerie du « Clot l'Henri » récemment rénovée dans le cadre de la protection du patrimoine.

Dénivelée : + 550 m, - 550 m Temps de marche : 5 h 30

Jour 3

Vallée des Aigues (Molines et Saint-Véran)

CRÊTES DE LAMARON (2 350 m). OPTION VERS LE PIC DE CASCAVELIER (2 562 m)

Au pied de Saint-Véran, nous rejoignons l'une des plus belles forêts mélangées de pins cembro et de mélèzes du Queyras, nous y rencontrerons certainement le « nucifraga caryocatactes » qui hante ces forêts... (mais votre accompagnateur vous racontera !)

Nous gagnons la croix de Curlet puis un cheminement facile sur la crête de Lameron nous permet de bénéficier d'un beau panorama sur Saint-Véran et sur les cimes frontalières avec l'Italie. En option pour les plus sportifs, ascension possible du pic de Cascavelier.

Nous terminons notre balade par une visite guidée de la commune la plus haute d'Europe : habitat typique, cadrans solaires, fontaines en bois... Images de la vie traditionnelle d'ici.

Dénivelées : + 550 m, - 550 m (+ 100 m pour le pic)

Horaire : 5 h 30

Jour 4

La journée de l'accompagnateur

Il (ou elle) vit dans la région et a ses affinités avec un lieu, un vallon, un jardin secret qu'il (ou elle) aime faire partager.

Dénivelées : entre 400 et 600 m

Temps de marche : 5 h maximum

Jour 5

Vallée du col Agnel (frontière italienne)

LACS DE L'EYCHASSIER ET PIC DE FORÉANT (3 080 M)

Aujourd'hui programme 100 % panoramique ! Nous allons en effet atteindre les portes de la haute montagne et partir à la découverte des lacs d'altitude et des plantes et animaux qui survivent à la limite des neiges éternelles. Pour ce faire, nous gagnerons en minibus un parking situé à 2 620 m d'altitude, afin d'entrer directement dans le vif du sujet ! Peu de dénivelé, peu de distance, mais des panoramas majestueux sur la chaîne des Alpes et le mont Viso (3 841 m), un terrain plus escarpé que d'habitude mais une ambiance unique à vivre !

Dénivelées : + 550 m, - 550 m Temps de marche : 5 h

En fin de balade, visite possible du musée « la maison du miel » à Molines.

Jour 6

Vallée de Arvieux (col d'Izoard)

LES ALPAGES DE CLAPEYTO ET LES LACS DE LA FAVIÈRE (2 509 m)

C'est un véritable paysage de carte postale qui vous attend lors de cette randonnée. Après un transfert en minibus jusque dans la vallée d'Arvieux, au pied du célèbre col d'Izoard, vous pénétrerez en effet en peu de temps au cœur des alpages. Au milieu de ces vastes étendues, les chalets d'estive de l'Échaillon et de Clapeyto composent une sorte de tableau harmonieux qui évoque la vie passée des paysans de la montagne. Et au-dessus des alpages, de nombreux petits lacs s'égrènent parmi les pelouses. Une journée tout en douceur à savourer sans modération !

Dénivelées : + 500 m, - 500 m

Temps de marche : 5 h

Jour 7

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

De nombreuses randonnées sont possibles dans le Parc du Queyras et durant la semaine nous pourrions découvrir toutes les merveilles de la montagne : lacs d'altitude, hameaux à l'habitat particulier, alpages, sans oublier une ascension facile d'un splendide sommet à plus de 3 000 m !

Le programme pourra varier afin de prendre en compte les meilleures périodes pour aborder les thèmes du séjour (flore, faune, alpage...). Il sera défini avec vous par votre accompagnateur.

AVERTISSEMENT

En fonction de la météorologie ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme.

PROGRAMME AUTOMNE, l'organisation du séjour est différente :

Attention, pour les vacances de la Toussaint, le séjour se déroule sur **6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche**. **Le programme change et sera adapté aux conditions du moment : météo, couleur des arbres, présence de neige en altitude (utilisation de raquettes possible)**. Le niveau de difficulté reste identique.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous à 19 h le jour 1.

Si vous arrivez en retard : : en cas de retard de train ou sur la route, vous disposerez d'un numéro d'urgence sur votre convocation.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train. Si vous arrivez en journée nous précisez si vous prenez la navette locale ou si vous attendez l'heure de rendez-vous en gare.
- Votre lieu d'arrivée : hôtel ou gare.

ACCÈS

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Informations et horaires : www.oui.sncf

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)
 - > À Oulx, un car Zou (Région -sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif 2020) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au **0809.400.013** ou sur zou.maregionsud.fr. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillestre.
 - > Si vous arrivez le samedi, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de moins 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com
– 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de RDV

Votre accompagnateur, un responsable de l'agence ou la navette Zou viendra vous chercher en gare le dimanche soir à 18 h 30 pour le transfert sur le lieu de rendez-vous (transport en minibus compris dans le tarif du séjour).

Attention, pour organiser ce transport vous avez l'obligation de nous réserver votre transfert au moins une semaine avant la date du séjour.

En cas d'arrivée en dehors de cet horaire, le transfert dans le Queyras est à votre charge. Vous pourrez utiliser les navettes régulières en saison ou un taxi.

Navettes à réserver auprès de Zou au **0809.400.013** ou sur zou.maregionsud.fr.

Accès à l'hôtel lorsque vous arrivez en navette régulière

Vous descendrez à l'arrêt « salle polyvalente ». Il vous faudra ensuite traverser le village par sa rue principale. Devant le traiteur, prendre la montée sur votre droite et suivre la route jusqu'à l'hôtel. Temps de marche environs 10 min, pensez à prévoir une valise à roulettes.

Code : PA03BQR

Accès en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

Mr Durosne au 06 60 76 51 29 ou 06 15 37 28 67

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

DISPERSION

Le samedi matin après le petit-déjeuner.

Pour les participants venus en train, transfert en gare de Montdauphin-Guillestre en navette locale, arrivée en gare pour 9 h 30 (horaire 2020 sous réserve de modification pour la saison 2021).

Séjour automne :

Fin du séjour le vendredi en début d'après-midi après la randonnée.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix en Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
 - > Transfert en bus régulier entre Briançon et Oulx (Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Tarif 2020 : 12€)
 - > Retour à Oulx : Si vous repartez le samedi, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de moins 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou passeport ;
- Carte vitale ;
- Contact de votre assurance voyage (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Niveau 2 sur 5

Randonnée de 4 à 5 heures de marche en moyenne comportant une dénivellation moyenne de 400 à 600 m en montée et/ou descente ou itinéraire vallonné de 15 à 20 km.

Aucune expérience de l'activité n'est nécessaire pour participer à ce séjour. Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde...).

Randonnée sur sentiers bien tracés la majeure partie du circuit avec des passages ponctuellement plus accidentés ou sur un terrain plus caillouteux.

L'esprit découverte est favorisé par rapport à l'aspect sportif. Les terrains abordés restent à la portée de tous et votre accompagnateur est là pour vous faire découvrir en douceur les plaisirs de la randonnée !

HEBERGEMENT

En chambre de 2 personnes

Situé dans le village d'Aiguilles, notre partenaire hébergeur offre tout le charme et le confort d'un **petit hôtel de montagne**. D'un confort classé 2**, l'hôtel possède 24 chambres avec salles d'eau (WC + douche).

Dans un cadre rappelant la convivialité des gîtes mais le confort d'un hôtel, vous y trouverez un accueil simple et chaleureux. Vous prendrez les repas du soir dans la salle de restaurant où une cuisine maison généreuse et variée vous sera servie.

Les repas froids pris au cours de la randonnée sont complets et composés de salades préparées par votre hôtelier, nous vous fournissons une boîte hermétique mais vous devez prévoir vos couverts. La suite du pique-nique : viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit... vous sera fourni par votre accompagnateur.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus 8 personnes en plus de l'accompagnateur.

Lorsque le groupe dépasse ce nombre, nous pouvons vous demander d'utiliser parfois votre propre véhicule.

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages resteront à l'hôtel durant la semaine.

La journée, vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds, thermos...).

GROUPE

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 14 personnes

Code : PA03BQR

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, organisation d'un secours ;
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe ;
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature ;
- Être disponible et à votre écoute.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée **le principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité :

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude ou pull en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable

En altitude, par temps frais ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants légers pour se protéger du froid en altitude
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée, hautes adaptées à la marche

Le matériel indispensable :

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques
- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette

Code : PA03BQR

- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- Des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4

Pour le soir à l'hébergement :

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective) :

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Randonnée en étoile en hôtel : 7 jours, 6 nuits, 5 jours de marche

Du dimanche soir au samedi matin

**Vacances scolaires de la Toussaint, séjour du Dimanche au Vendredi : 6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche*

	DATE DÉPART		DATE DE FIN	TARIF
Du	30/05/2021	au	05/06/2021	710,00 €
Du	06/06/2021	au	12/06/2021	710,00 €
Du	13/06/2021	au	19/06/2021	710,00 €
Du	20/06/2021	au	26/06/2021	710,00 €
Du	27/06/2021	au	03/07/2021	710,00 €
Du	04/07/2021	au	10/07/2021	710,00 €
Du	11/07/2021	au	17/07/2021	710,00 €
Du	18/07/2021	au	24/07/2021	710,00 €
Du	25/07/2021	au	31/07/2021	710,00 €
Du	01/08/2021	au	07/08/2021	710,00 €
Du	08/08/2021	au	14/08/2021	710,00 €
Du	15/08/2021	au	21/08/2021	710,00 €
Du	22/08/2021	au	28/08/2021	710,00 €
Du	29/08/2021	au	04/09/2021	710,00 €
Du	05/09/2021	au	11/09/2021	710,00 €
Du	12/09/2021	au	18/09/2021	710,00 €
Du	19/09/2021	au	25/09/2021	710,00 €
Du	26/09/2021	au	02/10/2021	710,00 €
Du	03/10/2021	au	09/10/2021	710,00 €
Du	10/10/2021	au	16/10/2021	710,00 €
Du	17/10/2021*	au	22/10/2021*	660,00 €*

Code : PA03BQR

*** : PROGRAMME AUTOMNE : L'organisation du séjour est différente :**

Attention, pour les vacances de la Toussaint, le séjour se déroule **sur 6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche. Le programme change et sera adapté aux conditions du moment : météo, couleur des arbres, présence de neige en altitude (utilisation de raquettes possible). Le niveau de difficulté reste identique.**

Option :

- Supplément *single* en fonction des disponibilités : 150 €
- Nuit supplémentaire en 1/2 pension (base chambre de 2) : 75 €
- Nuit supplémentaire en 1/2 pension (base chambre single) : 100 €

LE PRIX COMPREND

- La pension complète
 - Séjour été : du dimanche soir au samedi matin
 - Séjour automne : du dimanche soir au vendredi après-midi
- L'encadrement des randonnées par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- Les transferts en minibus et navettes décrits au programme
- Les transferts de la gare à l'hôtel en A/R avec notre accompagnateur
 - Séjour été : le dimanche soir et le samedi matin en navette locale
 - Séjour automne : le dimanche soir et le vendredi après-midi en navette locale

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances
- Les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Au départ d'un hébergement accueillant et confortable, vous pourrez découvrir chaque jour une nouvelle vallée du Queyras, chacune d'entre elles ayant une architecture et un environnement naturel qui lui est propre. Un séjour d'une grande diversité pour se ressourcer dans une région préservée du tourisme de masse. Une semaine garantie sans stress !

LE VILLAGE DE AIGUILLES

(Extraits du site officiel de l'office Queyras).

C'est là où l'on trouve les services divers, la pharmacie, les commerces ouverts toute l'année. Regardez les maisons, n'hésitez pas à vous faufiler dans les ruelles étroites. Des trésors architecturaux s'y lovent. Autrefois, le village était le plus important du Queyras. Des restes gallo-romains découverts dans le ruisseau de Peynin attestent de l'ancienneté du village.

Construit essentiellement en bois, Aiguilles a connu de nombreux incendies notamment en 1746 et en 1829 où le bourg a entièrement brûlé, mais il y eut également de nombreuses inondations. De riches Aiguillons, ayant fait fortune en Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Colombie ou Chili) sont revenus pour se faire construire de grosses maisons bourgeoises.

Commodités au village

Tous commerces (épiceries, boulangerie, tabac, journaux, poste, magasins de sports)

À voir à Aiguilles

Aiguilles possède un patrimoine culturel riche avec notamment son église St-Jean Baptiste, le Grand Hôtel, le Château de l'Auche, les cadrans solaires, les fontaines et les Barcelonnettes.

Documents sur les cadrans solaires et les fontaines disponibles à l'Office du Tourisme.

Une maison étonnante, construite à Aiguilles par Gustave Eiffel. Un édifice tout en métal avec tour carrée dans le style caractéristique du début du 20^e siècle. Maison exposée en 1895 à Bordeaux et reconstruite à Aiguilles. Elle a été créée par les Etablissements Duclos de Courbevoie.

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants : représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne), état de conservation des fortifications et authenticité, environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter *Parc Naturel Régional du Queyras* aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Code : PA03BQR

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, *L'Autre Versant*, aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines*, *Ceillac au fil du temps*, *Fort Queyras*, *Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées *Le Cadran Solaire*, ou du recueil de souvenirs *Les Pieds en Queyras* d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple *Les Hauts Pays* de Philippe Lamour, ou, pour la période actuelle, *Le Dernier Refuge* de Nicolas Crunchant.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence